

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit,

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

ACCIOR – A.R.C.
53, rue Benjamin Franklin - CS 80654
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A.S au capital de 40 000 €
343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de
Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit,

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les immobilisations incorporelles issues de développement, dont les principes de comptabilisation sont décrits dans la note « 3.6.4.8 Immobilisations incorporelles », figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 7 603 K€ en ce compris les projets de R&D encours, et ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes « 3.6.4.10 Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers) » et « 3.6.6.1 Dépréciation des actifs non financiers » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction du groupe. Nous avons également vérifié que les notes de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes « 3.6.4.18 Reconnaissance des produits » et « 3.6.8.1 Chiffre d'affaires » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du Chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La Roche sur Yon et Saint Herblain, le 9 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ACCIOR – A.R.C.

Deloitte & Associés

 *Caillaud Sébastien*

radigue Guillaume

Sébastien CAILLAUD

Guillaume RADIGUE

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2024

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

3.1 BILAN CONSOLIDE

3.1.1 ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3.6.7.1	8 711	7 177
Immobilisations corporelles	3.6.7.2	13 216	13 374
Titres mis en équivalence		330	400
Autres actifs financiers	3.6.7.3	536	506
Autres actifs non courants	3.6.7.4	8 561	7 119
Actifs d'impôts non courants	3.6.7.5		
Total actif non courant		31 354	28 575
Stocks et en-cours	3.6.7.6	20 846	16 028
Créances clients et comptes rattachés	3.6.7.7	16 493	16 445
Autres actifs courants	3.6.7.7	4 599	4 035
Actifs d'impôts courants	3.6.10.1	80	1 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6.7.8	24 627	22 489
Total actif courant		66 645	60 332
TOTAL ACTIF		97 999	88 909

3.1.2 PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	3.6.7.9 et 3.5	4 004	4 004
Primes d'émission	3.5	4 799	4 799
Autres éléments du résultat global	3.5	-365	-112
Réserves consolidées part du Groupe	3.5	-1 736	-3 243
Résultat consolidé part du Groupe	3.5	5 606	4 505
Capitaux propres part du Groupe	3.5	12 308	9 953
Réserves consolidées part des minoritaires	3.5	-2 149	-2 050
Résultat consolidé part des minoritaires	3.5	58	6
Capitaux propres part des minoritaires	3.5	-2 091	-2 044
Total capitaux propres		10 217	7 909
Emprunts et dettes financières	3.6.7.10	12 319	17 402
Provisions pour engagements de retraite	3.6.7.12	549	408
Autres provisions à long terme	3.6.7.13	1 678	1 673
Autres passifs non courants	3.6.7.15	40 847	34 712
Passifs d'impôts non courants	3.6.7.5	303	615
Total passif non courant		55 696	54 810
Emprunts et dettes financières	3.6.7.10	6 664	7 030
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.6.7.15	7 534	6 136
Autres passifs courants	3.6.7.15	16 221	12 921
Passifs d'impôts courant	3.6.10.1	1 667	103
Total passif courant		32 086	26 191
TOTAL PASSIF		97 999	88 909

3.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.6.8.1	74 514	66 000
Autres produits de l'activité		28	24
Achats consommés	3.6.8.2	-29 057	-22 627
Charges de personnel	3.6.8.3	-24 820	-21 401
Charges externes	3.6.8.4	-11 672	-11 318
Impôts et taxes		-770	-737
Dotations / Reprises amortissements	3.6.7.1 et 3.6.7.2	-4 746	-4 861
Dotations / Reprises provisions et dépréciations		-99	-585
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		3 856	-11
Autres produits et charges opérationnels courants	3.6.8.5	118	602
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		7 353	5 083
Autres produits et charges opérationnels	3.6.8.6	-315	-299
RESULTAT OPERATIONNEL	3.6.4.25	7 039	4 784
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		746	530
Coût de l'endettement financier brut		-395	-348
Coût de l'endettement financier net	3.6.4.25 et 3.6.8.7	352	182
Autres produits et charges financiers	3.6.8.7	446	140
Charges d'impôt	3.6.10.1	-2 103	-595
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence		-70	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		5 664	4 511
Part du Groupe		5 606	4 505
Part des minoritaires		58	6
RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION en €	3.6.4.26	0,6758	0,5395
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION en €	3.6.4.26	0,6758	0,5395

3.3 ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT DE LA PERIODE	5 664	4 511
Éléments recyclables en compte de résultat		
Ecart de conversion	-438	-183
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		
Éléments non recyclables en compte de résultat		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	11	-10
Ecart actuariels	-43	37
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	-470	-156
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	5 194	4 355
Part du Groupe	5 241	4 393
Part des minoritaires	-47	-38

3.4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Conformément à IAS7, les flux d'investissements et de financements relatifs aux contrats de crédit-bail et de location sont considérés comme non-cash et donc exclus du présent état de flux (cf notes 3.6.9.10 et 3.6.9.13).

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE</u>			
Résultat net des activités poursuivies	3.2	5 664	4 511
Résultat des sociétés mises en équivalence		70	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3.6.7.1-3.2-3.3-3.7-3.12-3.13	4 784	5 259
Reprises de subventions	3.6.8.5	-220	-605
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	3.6.7.15	-4 762	-4 117
Plus et moins-values de cessions	3.6.9.1	108	291
Ecart de change sur réciprocity		-385	-174
Charges sans incidence sur la trésorerie (paiements fondés sur des actions)		589	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		5 849	5 164
Coût de l'endettement financier net	3.6.8.7	-352	-182
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3.6.9.2	2 002	504
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		7 499	5 487
Impôts versés	3.6.9.3	638	-2 853
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Autres actifs non courants	3.6.9.4	-1 424	-760
- Stocks	3.6.9.5	-4 818	-18
- Clients	3.6.9.6	-15	-1 459
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	3.6.9.7	-611	-34
- Autres passifs non courants	3.6.9.8	6 048	4 426
- Fournisseurs	3.6.9.9	1 534	593
- Autres passifs courants	3.6.9.10	8 261	5 492
Total		8 975	8 242
Flux net de trésorerie généré par l'activité		17 112	10 875
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions d'immobilisations	3.6.9.11	-4 460	-4 201
Cessions d'immobilisations	3.6.9.12	75	55
Variation des prêts et avances consenties	3.6.9.13	-50	-9
Prise de participation dans une société mise en équivalence			-400
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-4 435	-4 556
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3.5	-3 151	-2 437
Augmentation de capital en numéraire	3.5		
Actions propres	3.5	-445	-1 039
Emissions d'emprunts	3.6.9.14	12	2 015
Remboursements d'emprunts	3.6.7.15	-7 319	-5 995
Coût de l'endettement financier net	3.6.8.7	352	182
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-10 552	-7 275

VARIATION DE LA TRESORERIE		2 125	-956
Trésorerie d'ouverture		22 488	23 438
Trésorerie de clôture	3.6.7.8	24 626	22 488
Variation des écarts de conversion		-13	-5
Variation de la trésorerie		2 125	-956

3.5 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Dont Intérêts minoritaires	Dont Capitaux propres Groupe
Au 31 décembre 2022	4 004	18 551	540	-15 735	-292	7 069		7 068
Mouvements :								
Affectation résultat N-1		-11 315	-541	11 564	292			
Dividendes versés par la société mère		-2 437				-2 437		-2 437
Actions propres				-1 078		-1 078		-1 078
Ecarts actuariels			27			27		27
Ecart de change			-183			-183	-44	-139
Cession partielle IT UK							-2 006	2 007
Résultat consolidé					4 511	4 511	6	4 505
Au 31 décembre 2023	4 004	4 799	-156	-5 249	4 511	7 909	-2 044	9 953
Mouvements :								
Affectation résultat N-1			156	4 355	-4 511			
Dividendes versés par la société mère				-3 151		-3 151		-3 151
Actions propres				-324		-324		-324
Ecarts actuariels			-32			-32		-32
Ecart de change			-438			-438	-105	-333
Paiements fondés sur des actions				589		589		589
Résultat consolidé					5 664	5 664	58	5 606
Au 31 décembre 2024	4 004	4 799	-470	-3 780	5 664	10 217	-2 091	12 307

L'assemblée générale du 24 juin 2024 a décidé (i) de la distribution d'un dividende unitaire de 0.26 € par action (à l'exception des actions auto détenues) prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2023, ainsi que (ii) de la distribution d'un dividende exceptionnel de 0.12 € par action (à l'exception des actions auto détenues) prélevé sur les réserves distribuables, le tout représentant un dividende total de 3 151 k€.

Les actions propres sont retraitées conformément à la note 3.6.7.9.

3.6 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.6.1. PRESENTATION DU GROUPE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

3.6.1.1 Information relative à la Société et à son activité

La société COGELEC est une Société Anonyme (SA). Les comptes IFRS comprennent la société mère COGELEC et ses filiales.

Adresse du siège social : 370 rue Maunit, Mortagne-sur-Sèvre (85290), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 433 034 782

COGELEC est un fabricant français d'interphones téléphoniques et de solutions de contrôle d'accès dans l'habitat collectif et individuel. La Société est organisée de façon à apporter la meilleure offre globale à ses clients et à développer de nouveaux produits, en investissant dans la recherche-développement.

La société COGELEC et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Dans le cadre de son développement à l'export, le 4 décembre 2017, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE GmbH. Son siège est à Düsseldorf et la société a été immatriculée le 28 décembre 2017. Le 12 février 2018, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE LTD dont le siège est à Londres. Le 29 octobre 2018, la société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE BV dont le siège est à Amsterdam. Ces sociétés ont été créées dans le but de faciliter la commercialisation des produits INTRATONE à l'international. Elles sont toujours en phase de déploiement.

En application du contrat de distribution, la société COGELEC a pris en charge les coûts de distribution de ses filiales à hauteur de 4,1 M€ afin que leur EBIT respectif représente 3,5% du chiffre d'affaires, ce qui est le reflet de la marge commerciale qu'elles réalisent. Tous ces montants ont correctement été neutralisés dans les comptes consolidés.

Le 22 décembre 2023, la société COGELEC a pris une participation de 35% pour un montant de 400 k€ dans le capital de la société PORTACONNECT qui développe une solution connectée de surveillance à distance du fonctionnement des portes et portails automatiques. La gérance de PORTACONNECT est assurée par un tiers extérieur au Groupe et COGELEC n'intervient pas dans les prises de décisions de cette structure. COGELEC possède l'exclusivité de la commercialisation de cette solution et bénéficie d'une nouvelle diversification dans sa gamme de produits.

La société PORTACONNECT est mise en équivalence dans la consolidation du Groupe.

3.6.1.2 Événements marquants au cours de l'exercice 2024

Mise en place de plans d'attributions gratuites d'actions

Faisant usage de l'autorisation conférée par la 9ème résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 22 juin 2023, le Conseil d'Administration a, lors de sa réunion du 26 mars 2024, décidé de renouveler dans les mêmes termes le programme de rachat d'actions mis en œuvre le 16 novembre 2022 aux fins de couvrir les futurs plans d'attributions gratuites d'actions pour une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée générale, soit jusqu'au 22 décembre 2024.

Le Conseil d'Administration a également, lors de sa réunion du 26 mars 2024, fait usage de l'autorisation conférée par la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 22 juin 2023 afin de mettre en place plusieurs plans d'attributions gratuites d'actions au bénéfice de certains membres du personnel salarié de la Société et plus généralement du Groupe dont :

- (i) Les membres du Comité de Direction du Groupe (à l'exception de Roger LECLERC), à hauteur d'un maximum de 120.000 actions, représentant 1,35% du capital social de la Société à la date d'attribution (le « **Plan n°2024-01** ») ;
- (ii) Les *managers* locaux des filiales du Groupe, à hauteur d'un maximum de 60.000 actions, représentant 0,67% du capital social de la Société à la date d'attribution réparties à hauteur de 20.000 actions chacun entre le *manager* de la division britannique du Groupe (le « **Plan n°2024-02-01** »), la *manager* de la division allemande du Groupe (le « **Plan n° 2024-02-02** ») et le *manager* de la division néerlandaise du Groupe (le « **Plan n° 2024-02-03** ») ;
- (iii) Certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du Groupe, à hauteur d'un maximum de 250.000 actions, représentant 2,81% du capital social de la Société à la date d'attribution (le « **Plan n° 2024-03** »).

L'ensemble de ces plans est soumis à une période d'acquisition de 40 mois (sans période de conservation), soit le 26 juillet 2027, et à des conditions de présence et de performance, ayant pour objectif la croissance de la Société et la création de valeur pour ses actionnaires.

La mise en place de ces plans a pour but de renforcer les liens existants entre la Société et les salariés concernés du Groupe en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés au développement et aux performances futures de la Société et plus généralement du Groupe.

Ces plans représentent par ailleurs pour la Société un coût réduit en matière d'instrument de motivation et, pour les actionnaires, un effet dilutif maîtrisé.

Les actions émises à l'issue de la période d'acquisition pourront être des actions ordinaires nouvelles ou des actions existantes, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société, tel que décrit à la section 1.4.3 du rapport de gestion.

Faisant usage de l'autorisation conférée par la 10ème résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 24 juin 2024, le Conseil d'Administration a, lors de sa réunion du 12 décembre 2024, décidé de renouveler dans les mêmes termes le programme de rachat d'actions mis en œuvre le 16 novembre 2022 aux fins de couvrir les futurs plans d'attributions gratuites d'actions pour une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée générale, soit jusqu'au 23 décembre 2025 inclus.

Le Conseil d'Administration a également, lors de sa réunion du 12 décembre 2024, fait usage de l'autorisation conférée par la 17ème résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 24 juin 2024 afin de mettre en place un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du Groupe (le « **Plan n°2024-03 Bis** ») à hauteur de 55 000 actions maximum.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration a également mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions ordinaires au bénéfice de certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés de la filiale britannique du Groupe (le « **Plan n°2024-02-01 Bis** ») à hauteur de 10 000 actions maximum, et au bénéfice de certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés de la filiale allemande du Groupe (le « **Plan n°2024-02-02 Bis** ») à hauteur de 5 000 actions maximum.

La période d'acquisition de ces nouveaux plans arrivera également à échéance le 26 juillet 2027 (sans période de conservation), lesdits plans étant soumis à des conditions de présence et de performance, ayant pour objectif la croissance de la Société et la création de valeur pour ses actionnaires.

La mise en place de ces nouveaux plans a pour but, comme pour le Plan n°2024-03, de reconnaître les performances opérationnelles de certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du Groupe et de renforcer leurs liens avec la Société en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés au développement et aux performances futures de la Société et plus généralement du Groupe. Ces plans représentent par ailleurs pour la Société un coût réduit en matière d'instrument de motivation et, pour les actionnaires, un effet dilutif maîtrisé.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les éléments de rémunération du personnel réglés en instruments de capitaux propres sont comptabilisés en « Charges de personnel » au compte de résultat, en contrepartie des capitaux propres.

La charge totale est évaluée à la date d'attribution en tenant compte de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur, et répartie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Compte tenu des départs de salariés depuis la mise en place des Plan n°2024-01, Plan n°2024-02-01, Plan n°2024-02-02, Plan n°2024-02-03 et Plan n°2024-03, ceux-ci aboutiraient, à la date du présent rapport, à l'attribution de 385 000 actions. Pour cela, il a été retenu une probabilité de présence, à la date d'acquisition, de 100% des salariés encore présents au 31 décembre 2024. Ces hypothèses arrêtées, la charge liée à ces plans s'élève à 841 K€, contribution patronale comprise après retraitement IFRS 2.

En revanche, les plans ayant été approuvés fin décembre 2024 n'ont fait l'objet d'aucune provision pour sortie de ressources sur l'exercice 2024.

Fiscalité

Le 9 décembre 2022, COGELEC a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2020 et 2021. Cet examen a commencé en janvier 2023. Le 8 décembre 2023, la Société a reçu une proposition de rectification interruptive de prescription visant uniquement l'exercice clos le 31 décembre 2020 en matière de TVA et d'IS et excluant le CIR 2020 déposé en 2021. Les montants redressés ont été acceptés par la Société pour un montant de 10 335 euros au titre de la TVA et de 13 973 euros au titre de l'IS.

Le 22 octobre 2024, la société a également accepté la procédure de régularisation en matière de CIR (2020 et 2021) pour la somme de 134 167 € et de TVA (2021) pour la somme de 21 443 €. L'ensemble de ces montants a été normalement acquitté auprès des services fiscaux en novembre 2024.

Démarrage Kibolt

Les premières ventes de la clé Kibolt Smart ont débuté en septembre 2024. La société a donc commencé l'amortissement de l'ensemble des frais de R&D ayant été capitalisés à l'actif du bilan pour un montant de 2 126 208 €.

3.6.1.3 Synthèse et perspectives

Avec un parc installé de plus de 2,5 millions de logements confortant une base solide de revenus récurrents, associé à une offre de services très innovante, le Groupe anticipe une croissance de l'activité en 2025 supérieure à celle de 2024 accompagnée d'une nouvelle amélioration du ratio d'EBITDA.

3.6.2 APPRECIATION DES FACTEURS DE RISQUE

COGELEC peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, COGELEC met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de COGELEC est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

- *Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, celui-ci est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la Direction, en fonction des informations à la date de clôture.

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. Il est précisé que le poste clients se compose d'un très grand nombre de factures de petits montants répartis sur de nombreux tiers différents. Cette configuration tend à limiter le risque en question.

- *Risque de liquidité*

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 24 626 K€ au 31 décembre 2024.

La trésorerie disponible est placée essentiellement sur (i) des comptes bancaires et (ii) des comptes de placements à court et moyen termes (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles à une échéance inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois.

Un risque significatif en matière de liquidités serait que les clients concernés demandent en même temps la résiliation de leurs contrats d'abonnements prépayés et exigent le remboursement des sommes perçues d'avance par la Société (PCA). La probabilité d'occurrence de ce risque est cependant jugée faible par la Société.

- *Risque de change*

La stratégie du Groupe est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats.

Le Groupe est exposé aux risques de change dans le cadre de ses achats de composants aux États-Unis et en Asie (achats effectués en dollars). Ces achats en devises s'élèvent à 8.0 M\$ en 2024 contre 7.1 M\$ en 2023

Le Groupe gère avec ses partenaires bancaires son exposition au risque de change principalement le dollar américain (USD) en procédant à des opérations d'achats à terme.

- *Risque de taux d'intérêt*

Au 31 décembre 2024, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de volatilité de taux d'intérêt dans la mesure où la Société est endettée à taux fixes.

- *Risque de marché*

Les risques financiers de marché (risques sur actions propres) sont suivis par un prestataire externe. Pour le détail des opérations de l'exercice, voir note 3.6.7.9.

3.6.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2024

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu.

3.6.4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

3.6.4.1 Déclaration de conformité

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le conseil d'Administration le 08 avril 2025, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2023 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC – International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

3.6.4.2 Principe de préparation des états financiers

Les comptes IFRS du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédits projetés, les emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti (voir note 3.6.11.3).

3.6.4.3 Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Conseil d'Administration.

3.6.4.4 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe au 1er janvier 2024.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2024

- . Modifications d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- . Modifications d'IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail
- . Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 – Accords de financement des dettes fournisseurs

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes, amendements et interprétations mentionnés ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

- . Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité

- . Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers
- . Modifications d'IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
- . Modifications d'IFRS 19 – Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative de l'application des modifications décrites ci-dessus sur ses états financiers des exercices futurs, à l'exception de celles induites par la norme IFRS 18 – Etats financiers.

La norme IFRS 18 remplace la norme IAS 1, et reprend, sans les modifier, bon nombre des dispositions d'IAS 1, en plus d'en ajouter de nouvelles. De plus, certains paragraphes d'IAS 1 ont été déplacés à IAS 8 et IFRS 7. L'IASB a également apporté des modifications mineures à IAS 7 et IAS 33 Résultat par action.

IFRS 18 introduit également de nouvelles dispositions visant à :

- Présenter, dans l'état du résultat net, les catégories spécifiées et les sous-totaux définis ;
- Fournir des informations sur les mesures de la performance définies par la Direction dans les notes des états financiers ;
- Améliorer le regroupement et la ventilation des informations.

Le Groupe est tenu d'appliquer la norme IFRS 18 à l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2027. Une application anticipée est permise. Les modifications d'IAS 7 et d'IAS 33, ainsi que les versions révisées d'IAS 8 et d'IFRS 7, entreront en vigueur lorsque le Groupe appliquera la norme IFRS 18. Cette dernière doit être appliquée de façon rétrospective, et des dispositions transitoires sont prévues.

3.6.4.5 Méthode de consolidation

Le Groupe applique les normes IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats », IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 28 « Participation dans des entreprises associées ».

La norme IFRS 10, qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés, présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle.

La norme IAS 28, qui traite des entreprises associées, définit l'influence notable comme le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques financières et opérationnelles de l'entité détenue, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint sur ces politiques. Un investisseur qui exerce une influence notable sur une entité doit comptabiliser sa participation dans l'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

3.6.4.6 Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles liées aux développements (se référer aux notes 3.6.6.1 et 3.6.7.1)
- L'évaluation des stocks (se référer aux notes 3.6.4.11 et 3.6.7.6)
- L'évaluation des provisions pour engagement de retraites (se référer aux notes 3.6.4.15 et 3.6.7.12)
- Les provisions pour charges (se référer aux notes 3.6.4.16 et 3.6.7.13)
- Le crédit impôt recherche (se référer à la note 3.6.4.19).
- L'évaluation des actifs non courants (se référer aux notes 3.6.4.10 et 3.6.7.4)
- L'évaluation de la charge IFRS2 (se référer à la note 3.6.4.15)

3.6.4.7 Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant

Conformément à la norme IAS 1, la Société présente ses actifs et passifs en distinguant les éléments courants et non courants :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les provisions au passif entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.
- Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

3.6.4.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement et d'immobilisations en cours. Les immobilisations en cours sont constituées de dépenses réalisées pour des projets non encore activés.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis par la norme IAS 38 sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet. La quote-part du crédit d'impôt recherche lié aux projets activés est retraitée en produits constatés d'avance.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 Intérêts d'emprunts n'a pas conduit à inclure d'intérêts dans les coûts de développement.

La Société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la Société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la Société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 3.6.6.1.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la Société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles sont aussi constituées de coûts d'obtention du contrat. Conformément à la norme IFRS 15, ces coûts liés à des contrats comprenant des prestations sur plusieurs exercices, sont capitalisés et amortis sur la durée de chaque contrat.

Enfin, les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et licences, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 2 à 5 ans.

3.6.4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux terrains et constructions, aux installations et agencements générales, à des matériels et outillages, aux matériels de transport, de bureau et d'informatique, et au mobilier. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année.

Des composants ont été identifiés pour l'ensemble immobilier. Chaque composant a été amorti sur une durée d'utilisation appropriée :

– Gros-œuvre :	35 ans
– Bardage :	20 ans
– Installations générales :	15 ans
– Agencements :	10 ans

Pour les autres immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

– Installations générales et aménagements :	1 à 35 ans
– Matériels et outillages :	1 à 10 ans
– Matériels de transport :	2 à 5 ans
– Matériel de bureau :	3 à 5 ans
– Matériel informatique :	2 à 5 ans
– Mobilier :	3 à 10 ans

Concernant les droits d'utilisation, ils sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 2 à 9 ans.

Les plans d'amortissements et les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revus chaque année.

3.6.4.10 Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)

La revue de l'évaluation des actifs non courants (actifs incorporels et actifs corporels) est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans élaborés par la Direction du Groupe, associés à la détermination d'une valeur terminale (actualisation des flux de trésorerie à l'infini).
- Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les actifs incorporels et corporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. La valeur recouvrable de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les mêmes principes que ceux détaillés ci-dessus.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés.

Les pertes de valeur sont constatées lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif est notablement supérieure à sa valeur recouvrable.

3.6.4.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, sous déduction des frais de commercialisation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.6.4.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat. Elle est constituée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance.

La Direction procède régulièrement à la revue et à l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation ou une perte sur créance irrécouvrable est comptabilisée en résultat net. Cette évaluation du risque-crédit repose sur l'expérience passée en matière de recouvrement de créances et de défauts de paiement, le niveau d'antériorité des créances dont l'échéance est dépassée, ainsi que sur les conditions de paiements octroyées.

Les créances comprennent des créances liées à des contrats de location de matériels aux clients.

Les créances disposent d'une nature commerciale et à ce titre, le Groupe a opté pour les mesures de simplifications applicables au calcul de la provision pour pertes attendues et préconisées par la norme IFRS 9.

L'ensemble des créances à plus d'un an sont présentées en autres actifs non courants.

3.6.4.13 Les actifs et passifs financiers

Les actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des prêts, des parts bancaires et des dépôts et cautionnements.

Le Groupe applique les normes IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7. La norme IFRS 9 définit deux catégories d'actifs financiers :

- Les actifs financiers en juste valeur dont les variations sont comptabilisées soit au compte de résultat s'ils sont détenus à court terme, soit en capitaux propres s'ils correspondent à un investissement à long terme,
- Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et créances.

En tout état de cause, la société COGEELEC évalue au coût les actifs financiers déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

Les passifs financiers

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

3.6.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles sur une durée inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

3.6.4.15 Avantages du personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations de la société COGEELEC en matière de pension, complément de retraite et indemnité de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables en France. La couverture des obligations en matière de pension et complément de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Il n'y a pas d'avantage au personnel concernant les sociétés étrangères.

Attribution gratuite d'actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les éléments de rémunération du personnel réglés en instruments de capitaux propres sont comptabilisés en « Charges de personnel » au compte de résultat, en contrepartie des capitaux propres.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés aux managers. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service

et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé *in fine* est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

La charge totale est évaluée à la date d'attribution en tenant compte de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur et répartie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Par ailleurs, la contribution patronale fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2024	31/12/2023
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans	
Taux d'actualisation	3,16%	3,65%
Table de mortalité	INSEE 2017-2019	INSEE 2016-2018
Progression des salaires	4% dégressif	4% dégressif
Taux de turn-over moyen	2,90%	2,90%
Age de départ à la retraite	64 ans non-cadres 65 ans cadres	64 ans non-cadres 65 ans cadres

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages reposent principalement sur le régime à cotisations définies (régime général).

Dans le cadre de ce régime, la Société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Autres avantages à long terme

La Société a mis en place un plan d'épargne entreprise. Les avantages à court terme incluent notamment l'accord de participation suivant la formule légale qui est calculée sur la base du résultat fiscal. Les médailles du travail sont négligeables. Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail sont provisionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages à long terme accordés au sein du Groupe.

3.6.4.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Un passif éventuel est fondé sur une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous

le contrôle de l'entreprise. Un passif éventuel est aussi une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car d'une part, il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et d'autre part, le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à la norme IAS 37, la Société est amenée à constituer une provision pour « service après-vente » (SAV). Les coûts de SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit de 3 à 10 ans selon les produits. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 7 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées. Les coûts engagés comprennent des coûts de main d'œuvre et des pièces détachées.

3.6.4.17 Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture de manière définitive et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les taux d'impôt retenus sont les suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Taux France	25,825%	25,825%
Taux Allemagne	31,225%	31,225%
Taux Royaume-Uni	19,000%	19,000%
Taux Pays-Bas	19,000%	19,000%

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Ils sont présentés de manière compensée au bilan du Groupe et justifiés au moyen d'une preuve d'impôt (voir 3.6.10.1).

Dans le compte de résultat, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est incluse dans la ligne Charges d'impôt.

3.6.4.18 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Les produits des activités de la Société correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises et déduction faites des ventes intragroupes.

Les prestations de maintenance portent sur des durées supérieures à 12 mois. Ces prestations font ainsi l'objet d'une comptabilisation à l'avancement, de façon linéaire dans le temps puisque les coûts sont engagés sur cette périodicité.

Les ventes de matériels engendrent une comptabilisation du produit à la date de livraison. Il est considéré que c'est à cette date que le client a accepté les caractéristiques du bien livré. Une créance est comptabilisée lorsque les biens sont livrés, c'est-à-dire au moment où la contrepartie est inconditionnelle, car seul l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible.

Il existe 2 types de produits :

1/ Les ventes de matériels immédiatement constatées en résultat.

Pour cette typologie de contrats, chaque livraison est considérée comme une obligation de prestation distincte dont la comptabilisation est effectuée à la date de la livraison.

Les contrats dont il est fait objet sont :

- Les contrats de ventes de matériels aux distributeurs et installateurs.
- Les ventes de matériels associées aux offres Prépayées. Ces matériels correspondent à la platine, la centrale de gestion et au module de transmission de données.
- Les revenus liés aux contrats de location financement dans le cadre des contrats « offres globales » (voir commentaires détaillés au point i) ci-après).

2/ Les contrats de prestations de services.

Le chiffre d'affaires des Services est représenté par 3 grandes familles :

Les offres Prépayées : l'ensemble du matériel accompagnant ces offres est vendu aux clients de COGEELEC. Ces offres sont conclues soit dans le cadre de contrôle d'accès sans interphonie (offres dites prépayées data) soit dans le cadre d'un contrôle d'accès associé à de l'interphonie (offres prépayées voix). Ces offres sont facturées en une seule fois pour une durée de 10 ou 15 ans (parfois moins). Lorsque COGEELEC vend des « kits prépayés », la Société comptabilise séparément la vente de matériel à son prix de vente et la prestation de services qui s'y rattache.

Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment les accès aux applications web de gestion développées par COGEELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

Les offres d'abonnement :

Ces offres comprennent :

Des offres globales d'abonnement : Elles recouvrent la location des matériels (platines, etc.) et la prestation de services. Ces offres globales sont avec engagement à durée déterminée ou indéterminée. La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IFRS 16 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires matériel à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

Des offres d'abonnement classique : Depuis 2017, ces offres sont sans engagement et à durée indéterminée (Offre dite Classique). Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel (platines, ...) est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, conformément à IFRS 15.

Des offres d'abonnement mixtes (offre Jumbo) :

Ces offres sont conclues pour une durée indéterminée sans période d'engagement. Une partie du matériel est vendue au client (platines, ...). Le chiffre d'affaires relatif à cette part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison. Une autre partie notamment le tableau d'affichage est mis à disposition du client et demeure la propriété de COGELEC.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services (incluant la mise à disposition du tableau d'affichage) liées à ces offres sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat conformément à l'IFRS 15 en cohérence avec les coûts supportés.

L'ensemble de ces offres d'abonnement constitue un business récurrent pour COGELEC. Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée sont présentées dans le tableau ci-après. Les obligations de prestations qui restent à remplir correspondent aux services que le Groupe est tenu de fournir aux clients pendant la durée ferme restante du contrat.

Les offres à durée illimitée sans engagement ou à engagement échu constituent une part significative du portefeuille potentiel de COGELEC mais par définition, ne figurent pas dans les obligations non remplies mentionnées ci-dessus.

Les **autres prestations** : elles comprennent des prestations de SAV par exemple, ou toutes autres prestations de services n'entrant pas dans le cadre des offres mentionnées ci-dessous.

Le chiffre d'affaires est explicité au point 3.6.8.1.

Les actifs sur contrats sont transférés en créances clients lorsque ce droit à paiement devient inconditionnel. Les passifs sur contrats sont relatifs aux paiements d'avance reçus des clients du Groupe, pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de prestations de maintenance.

Les postes d'actifs et de passifs sur contrats sont expliqués aux points 3.6.7.4, 3.6.7.7 et 3.6.7.15.

Trois types de chiffres d'affaires seront constatés sur les prochains exercices :

- Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée
- Le chiffre d'affaires déjà facturé et encaissé sur les contrats offres prépayées en portefeuille (actuellement en produits constatés d'avance)
- Le chiffre d'affaires à facturer et à encaisser en provenance des contrats sans engagement ou à engagement échu non résiliés à date.

Le tableau ci-dessous ne présente que le chiffre d'affaires provenant des offres prépayées et des obligations non remplies des offres avec engagement :

Types de contrats	Précisions	Note	TOTAL	2025	2026	2027	2028	2029	Au-delà
Contrats Offres Globales	CA restant à facturer sur prestations de services	3.6.4.18	1 582	678	505	229	123	47	
Contrats Offres Prépayées	Produits Constatés d'Avance	3.6.7.15	45 114	4 898	4 748	4 581	4 388	4 174	22 325
Total			46 696	5 576	5 253	4 810	4 511	4 221	22 325

Pour l'établissement de ce tableau, il est retenu la durée résiduelle des contrats avec engagement, soit :

- Premium : 5 et 10 ans.
- Prépayés : 15 ans.

La Société engage des coûts pour l'obtention de contrats, sous forme de commissions. Les commissions liées à la vente de matériels sont comptabilisées immédiatement en charges et les commissions liées aux prestations de service sont classées en actifs incorporels.

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs brutes	866	824
Amortissements	651	575
Valeurs nettes	215	249

Les commissions sont amorties sur une durée de 5 ou 10 ans, en conformité avec la durée des contrats auxquels elles se rapportent. Il n'y a pas lieu de déprécier ces actifs.

3.6.4.19 Subventions

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles. Selon la norme IAS 20, les subventions liées à des actifs sont des subventions publiques dont la condition principale est qu'une entité répondant aux conditions d'obtention doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs à long terme.

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat sur une base systématique pour les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts que les subventions sont censées compenser. Ainsi, les subventions liées à des actifs, sont présentées au bilan en produits différés et amorti sur la même durée que l'immobilisation subventionnée.

La Société bénéficie également de crédit impôt recherche et de crédit d'impôt à l'innovation. Ces sommes sont constatées en subvention dans le résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement liés à chaque projet.

Ces subventions sont enregistrées en produits différés.

3.6.4.20 Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, est considéré comme un contrat de location, tout contrat, donnant le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée en échange d'un paiement périodique.

Preneur

Pour le preneur, la norme IFRS 16 ne fait plus de distinction entre les contrats de location financement et les contrats de locations simples. Les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs. Chaque paiement au titre des contrats est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux de financement que les banques accorderaient pour chacun des contrats.

Les droits d'utilisation des immobilisations incorporelles et corporelles sont amortis sur la durée du contrat de location.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un contrat de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif.

Les coûts d'entrée et les durées d'amortissement sont explicités aux points 3.6.4.8 et 3.6.4.9.

Comme l'autorisent les textes, par mesure de simplification, le Groupe a fait le choix de ne pas retraiter les contrats qui ont une durée inférieure à 12 mois, ainsi que ceux qui ont une valeur inférieure à 5 000 €.

Bailleur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont présentés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

La comptabilisation de produits financiers s'effectue sur la base d'un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net du bailleur dans le contrat de location-financement.

3.6.4.21 Endettement financier net

Les dettes financières long terme comportent d'une part les emprunts contractés auprès des établissements de crédit et d'autre part les emprunts comptabilisés en contrepartie de la reconnaissance à l'actif d'un droit d'utilisation dans le cadre de contrats de location. Ces dettes long terme sont classées en passifs non courants pour leur part à plus d'un an et sont valorisées au coût amorti à la clôture selon la méthode du taux d'intérêt effectif, avec un amortissement des frais d'émission, lorsque ces frais sont significatifs. Toutes ces dettes sont à taux fixe à la date de clôture.

Les dettes financières court terme comprennent la part à court terme des emprunts à long terme ainsi que les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme.

L'endettement financier net est composé des emprunts définis ci-dessus diminués des disponibilités et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net regroupe les intérêts sur emprunts et autres dettes financières compensés par les revenus sur comptes à terme.

3.6.4.22 Conversion des opérations en devise

Les éléments inclus dans les états financiers sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« Monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie de présentation de la société COGEELEC.

Selon IAS 21, les éléments monétaires des entités consolidées en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont évalués au coût historique en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a été comptabilisée initialement. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont comptabilisés en résultat sauf ceux relatifs aux éléments non monétaires, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

3.6.4.23 Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel ne suit la performance qu'au niveau de l'ensemble du Groupe ; l'application de la norme IFRS 8 a conduit la Société à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel.

3.6.4.24 Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés du capital social de la société mère, d'une prime d'émission, de réserves et du résultat. Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant à la Société dans les résultats consolidés accumulés nets des distributions de dividendes.

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Les intérêts minoritaires sont définis comme la part du résultat ou des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue soit directement par la société COGEELEC, soit indirectement par l'intermédiaire d'une autre filiale contrôlée par COGEELEC.

3.6.4.25 Présentation du compte de résultat

Le Groupe présente son compte de résultat par nature.

Coûts d'achats et sous-traitance

Le coût d'achats et sous-traitance est essentiellement constitué :

- Des achats de composants, et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- De prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage et les tests des biens vendus ;
- Des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;

Marge brute

La marge brute est un indicateur défini par COGEELEC comme le chiffre d'affaires augmenté des autres produits de l'activité, diminué des achats consommés, et corrigé de la production stockée.

L'indicateur est présenté à la note 3.6.10.5.

EBITDA

L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation & Amortisation) est un indicateur défini par COGEELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises sur les éléments d'actifs, et hors impact IFRS 2.

Le Groupe a fait évoluer la définition de l'indicateur EBITDA, en retraitant les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. Sur l'exercice 2024, le Groupe a comptabilisé pour la première fois les impacts liés à l'IFRS 2 mais il considère que ces impacts ne reflètent pas sa performance opérationnelle et n'ont pas d'impact direct sur sa trésorerie. Cet élément est donc retraité pour calculer l'EBITDA.

L'indicateur est présenté à la note 3.6.10.5.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents (résultat opérationnel courant) ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles (résultat opérationnel non courant).

L'indicateur est présenté à la note 3.2.

Coût de l'endettement financier net

L'ensemble des charges et produits résultant de l'endettement financier net de la période (cf note 3.6.8.7), représente le coût du financement global de l'entreprise, hors coût de fonds propres.

3.6.4.26 Modalités de calcul du résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. La Société ne dispose pas d'instruments dilutifs.

Au cours des exercices 2024 et 2023, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est de :

	Nombre d'actions ordinaires	Actions propres	Nombre d'actions ordinaires hors actions propres
Au 31/12/2024	8 898 048	603 716	8 294 332
Au 31/12/2023	8 898 048	548 403	8 349 645

3.6.5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sauf mention expresse, les pourcentages des droits de votes sont identiques à la part détenue dans le capital.

Périmètre 2024

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG ⁽¹⁾	100%	100%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100%	100%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE LTD	IG	76%	76%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100%	100%	AMSTERDAM	Pays-Bas
PORTACONNECT	MEE ⁽²⁾	35%	35%	RAMONVILLE-SAINT-AGNE	France

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise En Equivalence

Périmètre 2023

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG	100%	100%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100%	100%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE LTD	IG	76%	76%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100%	100%	AMSTERDAM	Pays-Bas
PORTACONNECT	MEE	35%	35%	RAMONVILLE-SAINT-AGNE	France

3.6.6 DEPRECIATION DES ACTIFS

3.6.6.1 Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2024 est de 9%.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, n'ont pas conduit le Groupe à déprécier de nouveaux projets sur l'exercice 2024. Par ailleurs, la dépréciation est reprise au fur et à mesure de l'amortissement des frais de développement et matériels antérieurement dépréciés, le cas échéant.

Un test de sensibilité, avec un coût moyen pondéré du capital de 8% et 10%, a été réalisé et aboutit à la même conclusion, c'est-à-dire l'absence de perte de valeur significative.

3.6.6.2 Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers

3.6.7 BILAN

3.6.7.1 Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	16 003	2 452	3 331	21 786
Acquisitions	4	515	1 885	2 404
Cessions		-59	-279	-338
Virement de poste à poste	117		-117	
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2023	16 124	2 907	4 820	23 851
Acquisitions		741	2 556	3 297
Cessions		-34	-74	-108
Virement de poste à poste	3 970	5	-3 960	15
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2024	20 094	3 619	3 342	27 055

Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	12 875	1 603		14 479
Dotations	1 476	465		1 941
Reprises		-59		-59
Dépréciations	314			314
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2023	14 664	2 009		16 675
Dotations	1 202	524		1 726
Reprises		-23		-23
Dépréciations	-33			-33
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2024	15 833	2 510		18 345

Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	3 128	849	3 331	7 307
Au 31 décembre 2023	1 460	898	4 820	7 178
Au 31 décembre 2024	4 261	1 109	3 342	8 712

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Frais de recherche et développement 5 ans

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a engagé et comptabilisé en immobilisations en cours 2,6 M€ de frais en lien avec le développement de nouveaux projets.

La mise en service de ces différents projets est prévue dans les 2 ans à venir.

D'un autre côté, le Groupe a activé 4,0 M€ de dépenses en frais de développement par suite de l'aboutissement de sept projets dont la clé Kibolt V2 avec son application, le lecteur Vigik 3 et la platine Réno V2.

Au 31 décembre 2024, la Direction a réalisé des tests de valeur conformément à la norme IAS 36, qui ne l'ont pas conduit à déprécier de nouveaux projets. Par ailleurs, le Groupe a repris une partie de la dépréciation qui avait été constatée sur ses immobilisations incorporelles issues de développement pour un montant de 33 K€. La dépréciation est reprise au fur et à mesure de l'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif, le cas échéant.

Les flux sur les immobilisations incorporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2022		696	696
Acquisitions		325	325
Cessions		-59	-59
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2023		961	961
Acquisitions		682	682
Cessions		-34	-34
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2024		1 609	1 609

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2022		266	266
Dotations		285	285
Reprises		-59	-59
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2023		492	492
Dotations		357	357
Reprises		-23	-23
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2024		826	826

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2022		430	430
Au 31 décembre 2023		470	470
Au 31 décembre 2024		784	784

Les flux sur les immobilisations incorporelles comptabilisés conformément à IFRS 16 correspondent essentiellement à des logiciels.

3.6.7.2 Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	213	10 523	6 762	5 215	677	23 390
Acquisitions		68	558	2 229	589	3 443
Cessions			-53	-700	-3	-756
Virement de poste à poste			129	258	-387	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023	213	10 590	7 396	7 002	876	26 077
Acquisitions		655	653	1 003	623	2 934
Cessions				-798		-798
Virement de poste à poste			492	55	-562	-15
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2024	213	11 245	8 541	7 262	937	28 198

Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022		2 807	4 832	2 803		10 441
Dotations		902	921	1 097		2 920
Reprises			-41	-637		-678
Dépréciations			21			21
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023		3 709	5 732	3 263		12 704
Dotations		941	847	1 231		3 019
Reprises				-712		-712
Dépréciations			-30			-30
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2024		4 650	6 549	3 782		14 981

Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	213	7 716	1 931	2 413	677	12 950
Au 31 décembre 2023	213	6 881	1 664	3 740	876	13 374
Au 31 décembre 2024	213	6 595	1 992	3 481	937	13 218

Sur l'exercice 2023, les acquisitions d'autres immobilisations corporelles correspondent pour 1,1 M€ à des nouveaux véhicules retraités conformément à la norme IFRS 16. Pour le reste, il s'agit principalement des aménagements de bureaux dans le cadre de la mise en service des travaux d'extension des bureaux à Mortagne-sur-Sèvre.

Sur l'exercice 2024, les acquisitions sont constituées de :

- 0,7 M€ de constructions justifiées par l'inscription de nouvelles dettes IFRS 16. Ces dettes font suite à l'augmentation de la surface de location à Nantes, au renouvellement de bail de l'une des filiales et à la révision des loyers des autres baux commerciaux ;
- 0,7 M€ d'installations techniques, matériels et outillages, représentant les blocs et modules non rattachés à des contrats de location ;
- 0,6 M€ de nouveaux véhicules retraités conformément à IFRS 16 ;
- 0,6 M€ d'immobilisations corporelles en cours en lien avec les projets en phase de développement.

Les flux sur les immobilisations corporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	213	10 523	25	1 880		12 640
Acquisitions		68		1 159		1 227
Cessions				-698		-698
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023	213	10 590	25	2 341		13 169
Acquisitions		655		571		1 226
Cessions				-564		-564
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2024	213	11 245	25	2 348		13 831

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022		2 807	25	1 072		3 904
Dotations		902		647		1 549
Reprises				-637		-637
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023		3 709	25	1 082		4 816
Dotations		941		725		1 666
Reprises				-512		-512
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2024		4 650	25	1 295		5 970

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2022	213	7 716		808		8 737
Au 31 décembre 2023	213	6 881		1 259		8 353
Au 31 décembre 2024	213	6 595		1 053		7 861

Les cessions sont liées aux fins de contrats retraités sous IFRS 16, à l'échéance ou par anticipation, qui donnent lieu à la sortie des droits d'utilisation correspondants.

3.6.7.3 Autres actifs financiers

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Autres titres immobilisés ⁽¹⁾	200	200
Prêts		
Dépréciation des prêts		
Dépôts et cautionnements ⁽²⁾	336	307
TOTAL	536	506

(1) Parts sociales bancaires

(2) Les dépôts et cautionnements correspondent à des sommes versées sur emprunts BPI et des garanties sur loyers.

3.6.7.4 Autres actifs non courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Clients > 1 an	4 845	4 438
Dépréciation des clients	-57	-41
Charges constatées d'avance > 1 an	3 774	2 722
TOTAL	8 562	7 118

Détail des créances clients nettes de dépréciations

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Créances douteuses	74	49
Dépréciation des créances douteuses	-57	-41
Créances clients sur contrats de location	4 760	4 385
Autres créances clients > 1 an	11	4
TOTAL	4 788	4 396

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Charges constatées d'avance

Concernant les charges constatées d'avance, elles correspondent aux cartes SIM achetées dans le cadre des contrats d'offre globale (note 3.6.4.18). Ces achats sont étalés sur la durée de l'engagement, correspondant aux forfaits d'abonnement.

La progression des charges constatées d'avance est justifiée par le stockage de cartes SIM en prévision de la suppression prochaine de la 2G.

3.6.7.5 Impôts différés

	31/12/2024		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Décalages temporaires				
Activation déficits	1 954	434	1 619	364
C3S	95	25	81	21
Participation des salariés	1 123	290		
Amortissements fiscaux	-130	-25	-119	-23
Provision pour démantèlement	-30	-6	-29	-5
Pensions	16	3	9	2
Retraitements				
Ajustement comptes sociaux			1	0
Ajustement intercos			2	0
Echanges avancés non retournés	15	3	15	3
Crédits bails IFRS 16	-1 200	-310	-1 001	-258
Locations simples IFRS 16	64	16	55	14
Contrats de location	-4 438	-1 082	-3 840	-946
Cessions internes immo CG-IT	1	0	2	0
Marges internes stocks CG-IT UK			4	1
Marges internes cartes SIM	49	16	42	13
Cession interne matériel démo aux filiales	48	12	55	14
Provision garantie clients	156	40	150	39
Alignement méthodes amortissements	111	26	82	19
Commissions d'apporteurs d'affaires	72	18	83	21
Dépréciation actions propres				
Reclassement ERP en charges	371	96		
AGA 26/03/2024		-4		
Engagements retraite	549	142	408	105
TOTAL	-1 173	-303	-2 383	-614

La preuve d'impôt figure au point 3.6.10.1.

Les déficits des filiales ont été activés dans la limite du montant de leurs positions d'impôt différé passif.

Les déficits non activés, depuis l'origine des filiales, sont les suivants :

Société	31/12/2024
IT BV	2 747
IT GMBH	13 921
IT LTD	8 442
Total	25 110

Selon IAS 12, le tax planning au 31 décembre 2024 montre l'échéance des impôts différés passifs :

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Déficits	63	33	15	16	5	303	435
C3S	25						25
Participation des salariés	290						290
Amortissements fiscaux	-25						-25
Provision pour démantèlement	-6						-6
Pensions	3						3
Ajustement intercos et comptes sociaux							
Échanges avancés non retournés	3						3
Crédit-bail	58	66	40	-18	-15	-439	-310
Locations simples	4	7	7	-2			16
Contrats de location	-374	-316	-237	-146	-46	37	-1 082
Cessions internes CG-IT							
Marges internes stocks CG-IT UK							
Marges internes cartes SIM	1	1	1	1	1	10	15
Cessions internes immo	5	4	2	1			12
Provision garantie clients	3	5	5	5	5	16	39
Alignement méthodes amortissements	-5	-6	-4	10	10	22	27
Commissions d'apporteurs d'affaires	7	5	3	2	1		18
Dépréciation actions propres							
Reclassement ERP en charges	-13	22	22	22	22	22	96
AGA 26/03/2024			-4				
Engagements retraite						142	142
TOTAL	39	-180	-150	-110	-18	112	-302

3.6.7.6 Stocks et en cours

Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières et autres approvisionnements	11 847	11 111
En-cours de production	6 827	4 243
Produits intermédiaires et finis	3 104	1 712
Provision pour dépréciation	-932	-1 038
TOTAL	20 846	16 028

Evolutions des provisions pour dépréciation	31/12/2024	31/12/2023
Valeur à l'ouverture	1 038	883
Augmentation	127	219
Diminution	-233	-64
Valeur à la clôture	932	1 038

Les matières premières et autres approvisionnements sont constitués de composants.

Les en-cours sont constitués de sous-ensembles (cartes électroniques, ...) destinés à être incorporés dans du matériel vendu ou incorporés dans des contrats.

Les produits finis comprennent des matériels (platines, télécommandes, modules, ...) qui sont vendus séparément ou qui sont incorporés dans une offre globale de contrats (matériels et prestations de services).

La hausse des stocks est liée, d'une part, à l'arrêt prévu de la 2G qui a conduit le Groupe à stocker des modules de remplacement, et d'autre part, à la forte activité prévue sur le début de l'année 2025, qui découle notamment des nouveaux projets mis en service sur l'exercice.

3.6.7.7 Créances clients et autres créances courantes

Créances

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients brutes	16 500	16 476
Provision pour dépréciation	-7	-31
TOTAL	16 493	16 445

Détail des créances clients nettes de dépréciations :

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients ordinaires	14 000	14 279
Dépréciation des créances clients ordinaires	-7	-31
Créances clients sur contrats de location	2 500	2 197
TOTAL	16 493	16 445

Autres actifs courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Prêts	1	
Dépréciation de prêt		
Dépôts et cautionnements	75	131
Avances et acomptes versés	141	122
Créances sociales	52	38
Créances fiscales	2 496	2 247
Autres créances d'exploitation	283	207
Charges constatées d'avance	1 549	1 292
TOTAL	4 599	4 035

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions calculées en fonction des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances fiscales sont majoritairement constituées de la TVA déductible, en hausse sur l'exercice, justifiant ainsi l'augmentation du poste.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel aux cartes SIM dont les forfaits d'abonnement sont étalés sur la durée d'engagement et aux charges de foires et expositions, de maintenance et de primes d'assurances.

L'échéance des créances est présentée au tableau 3.6.11.2.

Les prêts sont détaillés comme suit :

Prêts	31/12/2024	31/12/2023
Prêts au personnel	1	
TOTAL	1	

Les autres créances sont détaillées comme suit :

Autres créances	31/12/2024	31/12/2023
Créance liée aux CIR et CII		67
Fournisseurs débiteurs et AAR	283	130
Frais à refacturer à IT GMBH		
Débiteurs divers		9
TOTAL	283	207

En actifs courants figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR et CII. Le montant de 2023 a été remboursé par l'État ; rien n'a été constaté au titre de l'exercice 2024.

Échéancier des créances clients

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	Non échues	< 90j	>90j et <6mois	> 6 mois
Créances clients (actifs non courants)	4 787	4 760			28
Créances clients (actifs courants)	16 493	12 736	3 899	-260	118
TOTAL	21 280	17 496	3 899	-260	146

3.6.7.8 Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à terme	20 618	18 605
Disponibilités	4 008	3 884
Total trésorerie de clôture	24 626	22 489
Découverts bancaires	-1	-1
Total trésorerie nette de clôture	24 625	22 488

La trésorerie intègre des disponibilités et comptes à terme. Ces derniers sont classés en équivalents de trésorerie lorsqu'ils répondent à la définition de la trésorerie donnée par IAS 7. En conséquence, les comptes à terme dont le risque est négligeable et dont l'échéance de liquidité est courte (moins de 3 mois), qui sont souscrits par la société COGELEC, sont classées en équivalents de trésorerie. Les comptes à terme peuvent être résiliés à tout moment.

3.6.7.9 Capital

Évolution du capital

Au 31 décembre 2024, le capital social de COGELEC est constitué de 8 898 048 actions, dont l'évolution au cours de l'exercice a été la suivante :

	01/01/2024	Augmentation	Réduction	31/12/2024
Nombre d'actions	8 898 048			8 898 048
dont actions ordinaires	3 550 963			3 550 963
dont actions à droit de vote double	5 347 085			5 347 085
Nominal en €	0,45			0,45
Capital en euros	4 004 122			4 004 122

Information sur le capital

Actionnariat de COGELEC

Détenteurs	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de vote
SAS H.R.C.	20	0,00%	40	0,00%
SAS S.R.C.	5 347 065	60,09%	10 694 130	78,39%
Public	2 947 247	33,12%	2 947 247	21,61%
SA COGELEC *	603 716	6,78%		
Total	8 898 048	100,00%	13 641 417	100,00%

*- Titres d'autocontrôle

Gestion du capital et distribution de dividendes

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes distribués	3 151	2 437
TOTAL	3 151	2 437

Actions propres

La Société détient à la clôture 603 716 actions propres, acquises pour un montant de 3 995 K€ dans le cadre des deux programmes de rachat d'actions mis en œuvre par le Conseil d'Administration en vue de couvrir les plans d'attributions gratuites d'actions respectivement le 24 octobre 2018 et le 16 novembre 2022, lequel a été renouvelé dans les mêmes termes par le Conseil d'Administration à deux reprises, à savoir le 26 mars 2024 et le 12 décembre 2024. Les actions propres acquises sont déduites des capitaux propres consolidés. Aucun profit ni perte résultant de l'achat, la vente ou l'annulation des actions n'affecte le compte de résultat.

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2024 : 603 716 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2024 : 3 994 761 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2024 : 107 690 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2024 : 1 030 287 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2024 : 52 377 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2024 : 585 128 €

Plans d'attribution d'actions gratuites en cours

Caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours	Plan n°2024-01	Plan n°2024-02-01	Plan n°2024-02-02	Plan n°2024-02-03	Plan n°2024-03	Plan n°2024-02-01 Bis	Plan n°2024-02-02 Bis	Plan n°2024-03 Bis	TOTAL
Bénéficiaires	Direction du Groupe	Manager de la division britannique	Manager de la division allemande	Manager de la division néerlandaise	Collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du Groupe	Collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés de la filiale britannique	Collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés de la filiale allemande	Collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du roupe	
Date d'attribution	26/03/2024	26/03/2024	26/03/2024	26/03/2024	26/03/2024	12/12/2024	12/12/2024	12/12/2024	
Date d'acquisition	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	26/07/2027	
Nombre d'actions attribuées	120 000	20 000	20 000	20 000	250 000	10 000	5 000	55 000	
Période d'acquisition	40 mois	40 mois	40 mois	40 mois	40 mois	31,5 mois	31,5 mois	31,5 mois	
Cours de l'action à la date d'acquisition	8,05 €	8,05	8,05	8,05	8,05				
Cours de l'action retenu ⁽¹⁾	6,67 €	6,67 €	6,67 €	6,67 €	6,67 €		(3)		
Dividende attendu ⁽²⁾	0,38 €	0,38 €	0,38 €	0,38 €	0,38 €				
Juste valeur du plan (€)	269 848	34 976		30 583	505 965				841 372

⁽¹⁾ Cours de l'action à la date d'acquisition, corrigé du versement des dividendes projetés jusqu'à la date d'acquisition

⁽²⁾ Basé sur l'historique des dividendes versés

⁽³⁾ Les calculs n'ont pas été faits au 31 décembre 2024 dans la mesure où ces plans viennent juste d'être signés et n'ont donc pas un impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2024.

Suivi des actions gratuites en cours d'acquisition	Plan n°2024-01	Plan n°2024-02-01	Plan n°2024-02-02	Plan n°2024-02-03	Plan n°2024-03	Plan n°2024-02-01 Bis	Plan n°2024-02-02 Bis	Plan n°2024-03 Bis	TOTAL
AGA au 31 décembre 2023									
AGA attribuées sur l'exercice	120 000	20 000	20 000	20 000	250 000	10 000	5 000	55 000	500 000
AGA devenues caduques			-20 000		-25 000				-45 000
AGA au 31 décembre 2024	120 000	20 000		20 000	225 000	10 000	5 000	55 000	455 000

3.6.7.10 Passifs financiers

Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	7 185	11 570
Dettes sur crédits-bails	3 268	3 871
Dettes sur locations simples	1 866	1 960
Dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières non courants	12 319	17 402
Emprunts bancaires	4 385	5 051
Intérêts courus non échus	12	15
Découverts bancaires	1	1
Dettes sur crédits-bails	604	583
Dettes sur locations simples	1 662	1 380
Emprunts et dettes financières courants	6 664	7 030
TOTAL	18 983	24 432

Les nouvelles dettes de locations simples correspondent, pour part égale, au retraitement des logiciels, à la révision des loyers ou avenants sur baux commerciaux et au renouvellement des véhicules.

Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valeurs brutes	Emprunts bancaires	Emprunts Oseo	Intérêts courus non échus	Aide remboursable OSEO Innovation	Découverts bancaires	Dettes sur crédits-bails	Dettes sur locations simples	Dettes financières diverses	TOTAL
Au 31 décembre 2022	18 551		8		1	5 018	3 339		26 918
Nouveaux	2 000		15				1 552		3 567
Remboursements	-3 930		-8			-563	-1 554		-6 056
Variation de l'exercice									
Ecart de change							4		4
Au 31 décembre 2023	16 621		15		1	4 454	3 340		24 432
Nouveaux			12				1 909		1 921
Remboursements	-5 051		-15			-583	-1 734		-7 383
Variation de l'exercice									
Ecart de change							13		13
Au 31 décembre 2024	11 570		12		1	3 871	3 528		18 983

Au cours de l'année 2024, les remboursements de dettes de locations simples intègrent 64 K€ de résiliations anticipées de contrats (contre 61 K€ en 2023).

Durée des emprunts restant à courir au 31 décembre 2024

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 31 décembre 2024							
Emprunts bancaires	4 385	3 701	1 966	1 223	296		11 571
Intérêts courus non échus	12						12
Aide remboursable OSEO Innovation							
Découverts bancaires	1						1
Dettes sur crédit-bail	604	625	465	298	311	1 568	3 871
Dettes sur locations simples	1 662	1 179	627	60			3 528
Dettes financières diverses							
Emprunts et dettes financières	6 664	5 505	3 058	1 581	607	1 568	18 983
Dettes fournisseurs	7 534						7 534
Dettes fiscales et sociales	7 607		248				7 855
Avances et acomptes	11						11
Autres dettes	3 477						3 477
Produits constatés d'avance	5 127	4 861	4 671	4 475	4 243	22 350	45 727
Autres passifs	23 756	4 861	4 919	4 475	4 243	22 350	64 604
TOTAL	30 420	10 366	7 977	6 056	4 850	23 918	83 587

3.6.7.11 Analyse de l'endettement financier net

Évolution de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Partie à long terme des dettes financières	12 319	17 402
Partie à court terme des dettes financières	6 663	7 029
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1	1
Total dettes brutes	18 983	24 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 627	22 489
TOTAL ENDETTEMENT NET	-5 644	1 943

Le détail des dettes brutes est présenté au point 3.6.7.10.

Financement du BFR

En milliers d'€	31/12/2024		31/12/2023	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Stocks	20 846		16 028	
Créances nettes clients	21 280		20 842	
Dettes nettes fournisseurs		7 534		6 136
Créances et dettes sociales & fiscales		6 948		2 936
Autres créances & dettes		43 714		37 453
BFR		16 070		9 654
Financement du BFR	16 070		9 654	
Fonds de roulement	-8 556		-12 834	
Trésorerie	24 627		22 489	
Concours bancaires courants	-1		-1	

En 2023 et 2024, la Société dégage des ressources en fonds de roulement de l'ordre de, respectivement, 9,7 M€ et 16,1 M€ qui s'expliquent essentiellement par le poids des prépayés.

En 2024, avec un fonds de roulement de 8,6 M€, la trésorerie s'élève à 24,6 M€.

3.6.7.12 Provision pour engagement de retraite

Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
Au 31 décembre 2022	372
Dotations	73
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-37
Au 31 décembre 2023	408
Au 31 décembre 2023	408
Dotations	98
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	43
Au 31 décembre 2024	549

3.6.7.13 Autres provisions

En milliers d'€	Provision SAV	Provision pour impôts	Provisions pour litiges	Autres provisions	TOTAL
Au 31 décembre 2022	732		952		1 684
Dotations	95		24		119
Reprises			-130		-130
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2023	827		846		1 673
Dotations	6			250	256
Reprises	-56		-195		-251
Variation de périmètre					
Au 31 décembre 2024	777		651	250	1 678

Les provisions pour litiges concernent des litiges prud'homaux et commerciaux.

Fin décembre 2021, COGELEC a dû résilier le marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension de ses locaux, COGELEC ayant constaté l'arrêt de l'intervention de ses sous-traitants sur son site. En effet, cet arrêt de chantier faisait suite au non-paiement par le contractant général des travaux réalisés par les sous-traitants sur le site de COGELEC et qui n'étaient pas terminés à fin 2021. Compte tenu du contexte juridique complexe et de l'issue incertaine de cette affaire, le Groupe a constitué une provision pour risques de 1 059 K€ à fin 2021 qui a été ajustée à 797 K€ à fin 2022, puis à 616 K€ à fin 2024. Cette reprise de provision de 181 K€ traduit les paiements effectués par COGELEC aux sous-traitants. COGELEC ayant signé une quittance subrogative avec ces sous-traitants, le Groupe a constaté à son actif une créance sur ECCI à hauteur de 153 K€ dépréciée à 100%. Cette créance a également fait l'objet d'une déclaration auprès du mandataire judiciaire.

Enfin, au 31 décembre 2024, COGELEC a constaté une provision de 250 K€ pour prendre en compte l'arrêt de la commercialisation de Vigik dans sa version 2.

3.6.7.14 Actifs et Passifs éventuels

Aucun actif ou passif éventuel n'a été constaté par la Société.

3.6.7.15 Dettes fournisseurs et autres dettes

Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes

Dettes fournisseurs

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	7 440	5 903
Dettes d'immobilisations	94	233
TOTAL	7 534	6 136

Autres passifs non courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Dettes sociales et fiscales	248	
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	40 599	34 712
TOTAL	40 847	34 712
(1) dont		
Passifs de contrats sur prépayés	40 216	34 197
Passifs de contrats sur abonnements		0
CIR et CII	377	506
Subventions d'investissement	6	9
	40 599	34 712

Les dettes sociales à plus d'un an correspondent à la contribution patronale due sur les plans d'attributions gratuites d'actions en cours.

Pour le dénouement des PCA, voir note 3.6.11.2.

Autres passifs courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Dettes sociales et fiscales	7 607	5 837
Avances et acomptes reçus	11	11
Autres dettes	3 477	2 752
Produits constatés d'avance	5 127	4 320
TOTAL	16 222	12 921
dont passifs de contrats sur prépayés	4 898	4 034
dont reprise passifs de contrats prépayés	4 762	4 117
dont nouveaux passifs de contrats prépayés	11 644	9 493

La progression des dettes sociales et fiscales est liée à la hausse des dettes sociales, et plus particulièrement à la participation des salariés, forfait social compris, de 1 348 K€ (néant au 31 décembre 2023).

La hausse des autres dettes est principalement justifiée par la hausse des avoirs à établir correspondant aux BFA, qui intègrent des taux de remises aux grossistes plus importants.

3.6.8 COMPTE DE RESULTAT

3.6.8.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue, net de rabais, remises et ristournes éventuels et hors TVA et autres taxes.

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de matériels	51 074	45 999
Ventes de prestations de services	23 440	20 001
TOTAL	74 514	66 000

Les ventes de prestations de services intègrent 17,76 M€ de chiffres d'affaires abonnements dits « sans engagement ou avec engagement échu » en 2024 contre 14,79 M€ en 2023.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires s'établit à 74,5 M€, en croissance de +12,9 % par rapport à 2023, toujours porté par le développement continu des ventes Intratone en France et par la dynamique commerciale en Europe. En France, l'activité enregistre une hausse de +10,8 % pour atteindre 63,6 M€. En Europe, cette hausse d'activité ressort à +26,9 % pour atteindre 10,9 M€. Le matériel a progressé de +11,0%.

Les abonnements continuent de croître à 23,4 M€ (+17,2 %) et représentent 31,5 % du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2024. Le taux de résiliation reste quant à lui toujours très faible.

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
France	63 644	57 436
Export	10 870	8 564
TOTAL	74 514	66 000

Les ventes de matériels comprennent à la fois les ventes aux distributeurs (matériels seulement) et les composantes « ventes » de matériels (platines, etc.) des contrats d'offres globales de type Classique et Premium.

Ces ventes correspondent à des obligations de prestations comptabilisées à un moment précis correspondant à la date de livraison des matériels en question.

Les prestations de services comprennent de la maintenance et des services de gestion de sécurisation d'accès, lesquels incluent la mise à disposition d'une carte SIM, cela afin de donner accès aux services de gestion de contrôle d'accès (accès aux applications web développées en interne et mises à disposition des gestionnaires, formation de ces gestionnaires, assistance téléphonique, maintenance de ces applications, etc.).

Ces prestations de services constituent des obligations de prestations pluriannuelles comptabilisées à l'avancement, suivant les coûts engagés conformément à l'IFRS 15. Compte tenu de la structure et du rythme d'engagement des dépenses supportées pour assurer les prestations (dépenses stables d'un exercice à l'autre), la méthode d'avancement retenue

correspond au montant du prix de transaction proratisé sur la durée du contrat (revenus constatés de façon linéaire sur la durée du contrat). Par ailleurs, le prix de transaction n'étant soumis à aucune variabilité, le degré d'incertitude sur le montant du chiffre d'affaires total et donc sur l'avancement à la date de clôture, est nul.

3.6.8.2 Achats consommés

Les achats non stockés comprennent essentiellement les prototypes et petit outillage du bureau d'études ainsi que le carburant.

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Achats de matières premières	-25 091	-18 910
Variation de stocks de matières premières	736	183
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de carte SIM	-4 177	-3 509
Achats non stockés	-1 030	-917
Transports sur achats	-88	-73
Production immobilisée	594	585
Transferts de charges		13
TOTAL	-29 056	-22 627

3.6.8.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	-14 399	-13 878
Variation provision pour congés payés	-275	-191
Primes & commissions	-3 306	-2 775
Indemnités & avantages divers	-315	-561
Charges sociales	-6 890	-5 955
Rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions ⁽¹⁾	-841	
Participation des salariés	-1 123	
Subventions et transferts de charges de personnel	379	418
Production immobilisée	1 951	1 541
TOTAL	-24 819	-21 401

⁽¹⁾ Les rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions incluent les charges calculées conformément à IFRS2 sur les plans d'attributions gratuites d'actions.

Effectif du Groupe

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	104	100
Employés ⁽¹⁾	197	190
Ouvriers	33	35
Apprentis	12	10
TOTAL	346	335

L'effectif présenté est un effectif moyen calculé selon le code de la Sécurité Sociale et ne comprend pas le cas échéant les intérimaires.

⁽¹⁾ Les sociétés Intratone GmbH, Intratone LTD et Intratone BV emploient au 31 décembre 2024 respectivement 18, 20 et 15 salariés (soit un effectif ETP moyen en 2024 respectivement de 19, 19 et 14 employés). Dans ces pays, il n'existe pas de catégories professionnelles comme présentées ci-dessus. Les salariés ont donc été intégrés aux employés pour un nombre de 52 au total.

3.6.8.4 Charges externes

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-4 126	-3 601
Publicité	-1 965	-2 168
Personnel intérimaire et détaché	-1 171	-834
Déplacements, missions et réceptions	-1 123	-1 391
Transport sur ventes	-725	-646
Locations	-393	-414
Entretien et réparations	-716	-759
Cotisations	-438	-555
Autres postes	-1 015	-950
TOTAL	-11 672	-11 318

Les honoraires sont principalement constitués des prestations de direction technique et marketing HRC, des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour l'étude de brevets, l'analyse des prix de transfert, et le sourcing notamment) et des prestations intellectuelles en lien avec les projets développés.

Les prestations H.R.C. s'élèvent à 998 K€ au 31 décembre 2024 contre 966 K€ au 31 décembre 2023 (voir note 3.6.10.2). Une partie de ces honoraires est compensée par de la production immobilisée pour 274 K€ au 31 décembre 2024 et 36 K€ au 31 décembre 2023.

L'augmentation des honoraires est liée au fait que le Groupe est accompagné sur différents sujets et notamment la mise en place du nouvel ERP. Les dépenses liées à cet ERP s'élèvent à 371 K€ sur l'année 2024, et ont été classées en charges de la période, dans la mesure où le logiciel est de type SaaS.

Les frais de publicité sont constitués des dépenses de foires et expositions, des insertions dans la presse et de communication/marketing.

Les frais de personnel intérimaire et détaché ont augmenté avec le recours à du personnel sur le pôle industriel (approvisionnement, réception, production, expédition) en lien d'une part, avec le projet kibolt clé, et d'autre part, avec l'arrêt prévu de la 2G et la nécessité de constituer du stock d'avance.

La baisse des frais de déplacements, missions et réceptions est principalement liée à une volonté du Groupe de recentrer ses réunions commerciales aux sièges respectifs et à la réorganisation commerciale en Allemagne avec le départ de 11 commerciaux début 2024.

3.6.8.5 Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Quote-part subvention d'investissement reprise au résultat (1)	220	605
Autres produits	51	62
Autres charges	-152	-65
TOTAL	119	602
(1) dont		
Reprise de subvention CIR et CII	214	594
Reprise de subvention sur avance à taux 0		
Reprise de subvention sur crédit-bail immobilier	6	11
	220	605

3.6.8.6 Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Prix de vente des immobilisations cédées	139	116
VNC des éléments d'actifs cédés	-247	-406
Reprises provisions exceptionnelles ⁽¹⁾	181	10
Dotations provisions exceptionnelles ⁽¹⁾	-153	-13
Autres produits et charges non courants ⁽²⁾	-236	-5
Frais IPO non imputables sur la prime d'émission (frais de publicité & prospectus, frais de déplacement)		
TOTAL	-316	-299

⁽¹⁾ Reprise partielle de la provision concernant la résiliation du marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension des locaux en 2024. Cette reprise de provision de 181 K€ traduit les paiements effectués par COGELEC aux sous-traitants. COGELEC ayant signé une quittance subrogative avec ces sous-traitants, le Groupe a constaté à son actif une créance sur ECCL à hauteur de 153 K€ dépréciée à 100%. Cette créance a également fait l'objet d'une déclaration auprès du mandataire judiciaire.

⁽²⁾ En 2024, dont 149 K€ de rappel de TVA et CIR à la suite du contrôle fiscal ayant eu lieu chez COGELEC.

3.6.8.7 Coût de l'endettement net

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Revenus comptes à terme	746	530
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	746	530
Intérêts des emprunts	-154	-138
Intérêts sur crédits-bails	-165	-185
Intérêts sur locations simples	-53	-25
Intérêts sur aide remboursable oseo innovation		
Intérêts bancaires		0
Intérêts des autres dettes	-23	
Coût de l'endettement financier brut	-395	-348
Coût de l'endettement financier net	351	182

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Les revenus de compte à terme ont augmenté avec le double effet de la hausse des taux de rémunération et de la hausse du volume des placements effectués.

Autres produits et charges financiers

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Gains de change	413	126
Revenus des créances commerciales	4	1
Revenus sur autres prêts		0
Autres produits financiers	29	16
Autres produits financiers	446	143
Pertes de change		
Dépréciation prêts		
Autres charges financières		-3
Autres charges financières		-3
TOTAL	446	139

Les revenus des créances commerciales correspondent à la partie financement des loyers encaissés sur contrats de location.

La hausse du cours de la livre sterling par rapport à l'euro a un effet positif sur le résultat de change de la période, notamment du fait des avances de trésorerie concédées par la société mère COGELEC à sa filiale anglaise. Le cours avait également évolué favorablement sur l'exercice précédent, mais dans une moindre proportion.

3.6.9 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Les options suivantes ont été retenues :

- Les intérêts et les dividendes versés sont classés en flux de trésorerie de financement car ils sont le coût d'obtention de ressources financières ou des retours sur investissements ;
- Les incidences des augmentations de pourcentage d'intérêts et des cessions sont classées dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

L'évolution de la capacité d'autofinancement traduit l'évolution de l'activité du Groupe.

Le BFR lié à l'activité présente un dégagement sur les exercices 2023 et 2024 notamment en raison des facturations d'avance sur les prépayés, lesquels sont constatés en passif de contrat quand la facturation n'est pas acquise. La variation des passifs de contrat sur prépayés figure dans les postes :

- « Autres passifs non courants » pour 6 019 K€ en 2024 et 4 706 K€ en 2023
- Et « Autres passifs courants » pour 5 625 K€ en 2024 et 4 787 K€ en 2023.

Les notes ci-dessous détaillent certains éléments du tableau des flux de trésorerie.

3.6.9.1		31/12/2024	31/12/2023
Prix de cession	3.6.8.6	-139	-116
Prix de cession corrigé		-139	-116
Valeur nette comptable	3.6.8.6	247	406
Valeur nette comptable corrigée		247	406
Plus et moins-values de cessions		108	291

3.6.9.2		31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôt exigible		2 182	229
Charge d'impôt différé		-301	314
Reclassement IS sur actions propres en capitaux propres		121	-39
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		2 002	504

3.6.9.3		31/12/2024	31/12/2023
Créance/Dette d'impôt exigible à l'ouverture	3.6.10.1	1 233	-1 392
Charge d'impôt exigible		-2 182	-229
Créance/Dette d'impôt exigible à la clôture	3.6.10.1	1 587	-1 233
Annulation économie d'IS générée par les frais IPO imputés sur les capitaux propres			
Impôts versés		638	-2 853

3.6.9.4		31/12/2024	31/12/2023
Variation autres actifs non courants	3.6.7.4	-1 442	-764
Impact des écarts de change		19	4
Variation autres actifs non courants en BFR		-1 424	-760

3.6.9.5		31/12/2024	31/12/2023
Variation stocks	3.6.7.6	-4 818	-17
Impact des écarts de change			0
Variation stocks en BFR		-4 818	-18

3.6.9.6		31/12/2024	31/12/2023
Variation créances clients	3.6.7.7	-48	-1 468
Impact des écarts de change		33	9
Variation créances clients en BFR		-15	-1 459

3.6.9.7		31/12/2024	31/12/2023
Variation autres actifs courants (hors prêts et cautions)	3.6.7.7	-618	-37
Impact des écarts de change		6	4
- Impact des écarts de change sur réciprocités			-1
Variation autres actifs courants en BFR		-612	-34

3.6.9.8		31/12/2024	31/12/2023
Variation autres passifs non courants	3.6.7.15	6 135	4 447
Impact des écarts de change		-88	-20
Variation autres passifs non courants en BFR		6 047	4 426

3.6.9.9		31/12/2024	31/12/2023
Variation dettes fournisseurs	3.6.7.15	1 537	594
Impact des écarts de change		-21	-11
- Impact des écarts de change sur réciprocités		18	11
Variation dettes fournisseurs en BFR		1 534	593

3.6.9.10		31/12/2024	31/12/2023
Reprises de subventions	3.6.8.5	220	605
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	3.6.7.15	4 762	4 117
Variation des autres passifs courants	3.6.7.15	3 301	775
Impact des écarts de change		-21	-5
Autres passifs courants		8 262	5 492

3.6.9.11		31/12/2024	31/12/2023
Acquisitions d'immobilisations	3.6.7.1 et 3.6.7.2	-6 231	-5 847
- Nouveaux crédits-bails et locations	3.6.7.10	1 909	1 552
Variation des dettes d'immobilisations	3.6.7.15	-139	94
Acquisitions d'immobilisations		-4 461	-4 201

3.6.9.12		31/12/2024	31/12/2023
Prix de cession	3.6.8.6	139	116
'- Remboursements anticipés		-64	-61
Cessions d'immobilisations		75	55

3.6.9.13		31/12/2024	31/12/2023
Autres actifs financiers à l'ouverture		506	611
Autres actifs financiers à la clôture	3.6.7.3	-536	-506
Variation des actifs non courants		-30	104
Neutralisation des dépréciations			
VNC sur dépôts de garantie et cautions			
Variation des prêts et avances consentis sur actifs non courants		-30	104
Autres actifs courants à l'ouverture (immobilisations financières)		131	67
Autres actifs courants à la clôture (immobilisations financières)	3.6.7.7	-76	-131
Variation des actifs courants		55	-64
VNC sur immobilisations financières		-75	-50
Variation des prêts et avances consentis sur actifs courants		-20	-114
Variation des prêts et avances consentis		-50	-9

3.6.9.14		31/12/2024	31/12/2023
Nouveaux emprunts	3.6.7.10	1 920	3 567
- Nouveaux crédits-bails et locations	3.6.7.10	-1 909	-1 552
Nouveaux emprunts		11	2 015

3.6.9.15		31/12/2024	31/12/2023
Remboursements des emprunts	3.6.7.10	-7 383	-6 056
'- Remboursements anticipés		64	61
Remboursements emprunts		-7 319	-5 995

3.6.10 AUTRES INFORMATIONS

3.6.10.1 Impôts

Bilan Actif (en K€)

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF NON COURANT		
Impôt différé		
Créance d'impôt exigible		
ACTIF COURANT		
Créance d'impôt exigible ¹	80	1 336
TOTAL ACTIF	80	1 336

¹ Créance d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Bilan Passif (en K€)

	31/12/2024	31/12/2023
PASSIF NON COURANT		
Impôt différé	303	615
Dette d'impôt exigible		
PASSIF COURANT		
Dette d'impôt exigible ¹	1 667	103
TOTAL PASSIF	1 970	718

¹ Dette d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Dette d'impôt nette (en K€)

	Courant		Non courant	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Créance d'impôt exigible nette	80	1 336		
Dette d'impôt exigible nette	1 667	103		

Analyse de la charge d'impôt (en K€)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat comptable avant impôt	7 767	5 106
Charge d'impôt théorique	2 006	1 319
Impact des charges définitivement non déductibles nettes des produits définitivement non imposables	116	89
Impact des crédits d'impôt	-64	-161
Impact des déficits de l'exercice et retraitements non activés	-8	-65
Impact des différences de taux d'imposition	-4	-18
Impact de l'imputation de déficits antérieurement non activés	-35	-637
Impact de la CVAE	75	67
Impact des écarts de change	-1	0
Résultat des sociétés MEE	18	
Charge d'impôt effective	2 103	595

La charge d'impôt du Groupe en 2024 est de 2 103 K€ contre 595 K€ en 2023.

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. En France, le taux d'impôt retenu est donc de 25% majoré de la contribution de 3,3%. Les sociétés étrangères ne sont pas fiscalisées du fait de l'activation de leurs déficits dans la limite de leur position d'impôt différé passif.

Du fait des abandons de créances concédés aux filiales étrangères en 2023, ainsi que de la prise en charge de leurs coûts de distribution par COGELEC SA, les filiales IT GMBH et IT BV ont dégagé des bénéfices fiscaux sur l'exercice précédent, lorsqu'IT LTD était à l'équilibre (pas d'abandon de créance pour cette filiale). C'est ainsi que l'imputation de déficits fiscaux non activés antérieurement génère une économie d'impôt importante en 2023.

3.6.10.2 Parties liées

Les parties liées identifiées au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- La société SAS H.R.C. dont le président est Monsieur Roger LECLERC (lui-même Président Directeur Général de la SA COGELEC),
- La société SRC dont le président est la société COGELEC Développement, dont Monsieur Roger LECLERC est Président,
- COGELEC Développement dont le président est Monsieur Roger LECLERC.

H.R.C. refacture des prestations de services à COGELEC dans les domaines suivants : politique générale, investissements, politique commerciale, marketing et financière, gestion de projets et création des offres.

La société COGELEC a distribué 2 032 K€ de dividendes à la Société S.R.C. sur l'exercice 2024 et 1 465 K€ sur l'exercice 2023.

L'impact des relations avec les parties liées sur les différents postes du bilan et du compte de résultat est le suivant :

P A S S I F	31/12/2024	31/12/2023
Autres passifs non courants		
Total passif non courant		
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355	303
Total passif courant	355	303
TOTAL PASSIF	355	303

	31/12/2024	31/12/2023
Charges externes	-998	-966
Impôts et taxes		
RESULTAT OPERATIONNEL	-998	-966
Coût de l'endettement financier brut		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-998	-966

3.6.10.3 Rémunérations des principaux dirigeants

Le Groupe a défini et limité la définition de principaux dirigeants aux dirigeants mandataires sociaux, à savoir le dirigeant principal, Roger LECLERC, Président Directeur Général de la SA COGELEC.

Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en K€) :

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	300	300
Primes	296	260
REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	596	560

Le dirigeant ne perçoit pas :

- D'avantages à court terme
- D'avantage postérieur à l'emploi
- D'autres avantages à long terme
- D'indemnités de fin de contrat de travail
- De paiements fondés sur des actions

3.6.10.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	ACCIOR			
	31/12/2024		31/12/2023	
	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur	96		82	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	96		82	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur			5	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total			5	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	96		88	

	DELOITTE			
	31/12/2024		31/12/2023	
	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur	96		82	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	96		82	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur	2		5	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	2		5	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	98		88	

	ALDER SHINE LLP			
	31/12/2024		31/12/2023	
	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement	18		14	
Sous-total	18		14	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total				
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	18		14	

Concernant les filiales étrangères, seule la société INTRATONE LTD a nommé un commissaire aux comptes : le cabinet ADLER SHINE LLP.

Depuis 2023, la société INTRATONE BV procède à la réalisation d'un audit financier annuel contractuel par une société extérieure sur 2023 et 2024 basé sur les instructions reçues des commissaires aux comptes de COGELEC.

3.6.10.5 Indicateurs opérationnels de performance

Marge brute

	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	74 514	66 000
Autres produits de l'activité	28	24
Achats consommés	-29 057	-22 627
Variation de stocks de produits en-cours et produits finis	3 856	-11
MARGE BRUTE	49 341	43 385
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>66,2%</i>	<i>65,7%</i>

Les achats consommés sont détaillés au point 3.6.8.2.

EBITDA

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat opérationnel	7 039	4 784
Dotations aux amortissements	4 746	4 861
Dépréciations des actifs nettes des reprises	-185	526
Charges IFRS 2	841	
EBITDA¹	12 441	10 171
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>16,7%</i>	<i>15,4%</i>

¹ EBITDA : L'EBITDA est défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises sur les éléments d'actifs et hors impact IFRS 2. Le Groupe fait évoluer la définition de l'indicateur EBITDA, en retraitant également les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. En effet, le Groupe considère que ces charges ne reflètent pas sa performance opérationnelle courante et qu'elles n'ont pas d'impact direct sur la trésorerie.

3.6.11 RISQUES PORTES PAR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.6.11.1 Analyse des covenants

La Société n'a été soumise à aucun covenant dans le cadre de ses financements pour les exercices 2024 et 2023.

3.6.11.2 Échéancier des actifs et passifs financiers

2024

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	536						
Titres immobilisés (parts BPA)	200						200
Retenues garanties BPI	115					115	
Dépôt de garantie sur location immobilière	97						97
Dépôt de garantie local IT UK	56			56			
Dépôt de garantie local IT GMBH	22						22
Dépôt de garantie local IT BV	46		46				
Prêts au personnel							
Autres actifs non courants	8 561						
Créances clients	28		21				7
Créances clients sur contrats de location	4 759		2 044	1 499	913	303	
Charges constatées d'avance	3 774		931	955	838	691	359
Actifs financiers non courants	9 097		3 042	2 510	1 751	1 109	685
Stocks et en-cours	20 846	20 846					
Créances clients et comptes rattachés	16 493						
Créances clients	13 993	13 993					
Créances clients sur contrats de location	2 500	2 500					
Autres actifs courants	4 597						
Prêts au personnel	1	1					
Retenues garanties BPI	75	75					
Dépôts de garantie IT UK							
Avances et acomptes versés	141	141					
Créances sociales	52	52					
Créances fiscales	2 496	2 496					
Autres créances d'exploitation	283	283					
Charges constatées d'avance	1 549	1 549					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 627	24 627					
Actifs financiers courants	66 563	66 563					
TOTAL ACTIF FINANCIER	75 660	66 563	3 042	2 510	1 751	1 109	685

2023

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	506						
Titres immobilisés (parts BPA)	200						200
Retenues garanties BPI	115						115
Dépôt de garantie sur location immobilière	129						129
Dépôt de garantie local IT UK							
Dépôt de garantie local IT GMBH	22						22
Dépôt de garantie local IT BV	41		26			15	
Prêts au personnel							
Autres actifs non courants	7 119						
Créances clients	12		4				8
Créances clients sur contrats de location	4 385		1 855	1 392	861	276	1
Charges constatées d'avance	2 722		610	602	599	483	428
Actifs financiers non courants	7 625		2 495	1 994	1 460	774	902
Stocks et en-cours	16 028	16 028					
Créances clients et comptes rattachés	16 445						
Créances clients	14 248	14 248					
Créances clients sur contrats de location	2 197	2 197					
Autres actifs courants	4 035						
Prêts au personnel							
Retenues garanties BPI	75	75					
Dépôts de garantie IT UK	56	56					
Avances et acomptes versés	122	122					
Créances sociales	38	38					
Créances fiscales	2 247	2 247					
Autres créances d'exploitation	207	207					
Charges constatées d'avance	1 292	1 292					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 489	22 489					
Actifs financiers courants	58 997	58 997					
TOTAL ACTIF FINANCIER	66 623	58 997	2 495	1 994	1 460	774	902

2024

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	12 319						
Emprunts bancaires	7 186		3 701	1 966	1 223	296	
Dettes sur crédit-bail	3 267		625	465	298	311	1 568
Dettes sur locations simples	1 866		1 179	627	60		
Autres passifs non courants	40 846						
PCA sur contrats prépayés	40 216		4 748	4 581	4 388	4 174	22 325
CIR et CII	377		109	87	87	69	25
BPI - subvention sur avance à taux zéro	5		3	2			
OSEO - subventions d'investissement	248			248			
Passifs financiers non courants	53 165		10 365	7 976	6 056	4 850	23 918
Emprunts et dettes financières	6 664						
Emprunts bancaires	4 385	4 385					
Intérêts courus non échus	12	12					
Découverts bancaires	1	1					
Dettes sur crédits-bails	604	604					
Dettes financières diverses							
Dettes sur locations simples	1 662	1 662					
Dettes fournisseurs	7 534	7 534					
Autres passifs courants	16 222						
Dettes sociales et fiscales	7 607	7 607					
Avances et acomptes	11	11					
Autres dettes	3 477	3 477					
Produits constatés d'avance	5 127	5 127					
Passifs financiers courants	30 420	30 420					
TOTAL PASSIF FINANCIER	83 585	30 420	10 365	7 976	6 056	4 850	23 918

2023

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	17 402						
Emprunts bancaires	11 570		4 385	3 701	1 966	1 223	296
Dettes sur crédit-bail	3 871		604	625	465	298	1 879
Dettes sur locations simples	1 960		1 057	574	299	31	
Autres passifs non courants	34 712						
PCA sur contrats prépayés	34 197		3 981	3 898	3 735	3 545	19 038
CIR et CII	506		143	107	87	87	81
BPI - subvention sur avance à taux zéro							
OSEO - subventions d'investissement	9		3	3	2		
Passifs financiers non courants	52 113		10 174	8 908	6 554	5 183	21 294
Emprunts et dettes financières	7 030						
Emprunts bancaires	5 051	5 051					
Intérêts courus non échus	15	15					
Découverts bancaires	1	1					
Dettes sur crédits-bails	583	583					
Dettes financières diverses	1 380	1 380					
Dettes fournisseurs	6 136	6 136					
Autres passifs courants	12 921						
Dettes sociales et fiscales	5 837	5 837					
Avances et acomptes	11	11					
Autres dettes	2 752	2 752					
Produits constatés d'avance	4 320	4 320					
Passifs financiers courants	26 087	26 087					
TOTAL PASSIF FINANCIER	78 200	26 087	10 174	8 908	6 554	5 183	21 294

3.6.11.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

En milliers d'€	31/12/2024	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat	Juste-valeur par les capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants	536		536	
Clients et comptes rattachés	21 280			21 280
Autres créances	8 372			8 372
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 627	24 627		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	54 815	24 627	536	29 652
Dettes financières courantes	6 664			6 664
Dettes financières non courantes	12 319			12 319
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 534			7 534
Autre dettes	57 068			57 068
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	83 585			83 585

En milliers d'€	31/12/2023	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat	Juste-valeur par les capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants	506		506	
Clients et comptes rattachés	20 842			20 842
Autres créances	6 757			6 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 489	22 489		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	50 594	22 489	506	27 599
Dettes financières courantes	7 030			7 030
Dettes financières non courantes	17 402			17 402
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 136			6 136
Autre dettes	47 632			47 632
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	78 200			78 200

3.6.11.4 Engagements hors bilan par échéance

Engagements financiers au 31 décembre 2024

En milliers d'€	TOTAL	2025	2026	2027	2028	2029	Au-delà
Engagements donnés							
Suretés réelles							
Commandes d'immobilisations	1	1					
Emprunt obtenu non encore encaissé (en K\$)							
Engagement de fourniture (1)	1 583	678	505	229	123	47	
Intérêts des emprunts	314	136	110	51	16	1	
Intérêts sur crédit-bail	687	144	123	101	86	73	159
Intérêts sur locations simples	113	68	36	9			
Total engagements donnés	2 698	1 027	774	390	225	121	159
Engagements reçus							
Plafond découverts autorisés	1 250	1 250					
Commandes d'immobilisations	1 358	1 358					
Emprunt obtenu non encore encaissé (en K\$)							
Engagement d'achat (1)	1 583	678	505	229	123	47	
Intérêts des emprunts	314	136	110	51	16	1	
Intérêts sur crédit-bail	687	144	123	101	86	73	159
Intérêts sur locations simples	113	68	36	9			
Total engagements reçus	5 305	3 634	774	390	225	121	159

(1) Engagements sur les contrats de location

La baisse des engagements d'achat et de fourniture s'explique par :

- Au fur et à mesure que les contrats avec engagement arrivent à terme, ils sont reconduits en contrats sans engagement (le taux de résiliation est très faible) et ne sont donc plus repris en engagements hors bilan.
- De même, les nouveaux contrats conclus n'ont plus de période d'engagement ferme et ne sont donc pas repris en engagements hors bilan.

Concernant ces contrats sans engagement en cours au 31 décembre 2024, le Groupe prévoit un chiffre d'affaires de 19 483 K€ pour l'année 2025.

La société COGELEC possède 13 M\$ de lignes auprès des banques pour des achats à terme en dollars qu'elle utilise partiellement. Sur l'année 2024, COGELEC a acheté 7 950 K\$ sur cette ligne. Sur 2025, COGELEC s'est déjà engagé sur 3 600 K\$.

Engagements financiers au 31 décembre 2023

En milliers d'€	TOTAL	2024	2025	2026	2027	2028	Au-delà
Engagements donnés							
Suretés réelles							
Commandes d'immobilisations	341	341					
Emprunt obtenu non encore encaissé (en K\$) (2)	2 050	1 750	300				
Engagement de fourniture (1)	1 874	701	579	409	141	39	5
Intérêts des emprunts	506	180	148	110	51	16	1
Intérêts sur crédit-bail	852	165	144	123	101	86	233
Intérêts sur locations simples	37	20	11	5	1	0	0
Total engagements donnés	5 660	3 157	1 183	647	294	141	238
Engagements reçus							
Plafond découverts autorisés	1 250	1 250					
Commandes d'immobilisations	1 717	1 717					
Contrat d'achats à terme (en K\$) (2)	2 050	1 750	300				
Engagement d'achat (1)	1 874	701	579	409	141	39	5
Intérêts des emprunts	506	180	148	110	51	16	1
Intérêts sur crédit-bail	852	165	144	123	101	86	233
Intérêts sur locations simples	37	20	11	5	1	0	0
Total engagements reçus	8 287	5 784	1 183	647	294	141	238

(1) Engagements sur les contrats de location

(2) La société COGELEC possède 13 M\$ d'accord des banques pour des achats à terme de dollars. La Société a déjà utilisé 7 950 K\$, et s'est engagée pour 3 600 K\$ sur 2025.

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 2,3 M€, bénéficient de gages espèces à hauteur de 115 K€ au 31 décembre 2024.

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 3,8 M€, bénéficient de gages espèces à hauteur de 190 K€ au 31 décembre 2023.

3.6.11.5 Secteurs opérationnels

La ventilation du chiffre d'affaires entre l'activité vente de matériels et prestations de services et la répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'Export est présenté au point 3.6.8.1.

Les actifs présents à l'étranger ne sont pas significatifs.

Sur l'exercice 2024, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

Sur l'exercice 2023, le client FRANCOFA EURODIS représentait 10% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe.